Journée internationale de la femme

Partage international n° 319 – Mars 2015

Soutenue par l'Onu, la Journée internationale de la femme est célébrée tous les ans dans le monde entier, le 8 mars. Le thème 2015 est *« L'égalité des femmes est un progrès pour tous »*. Cela souligne à quel point l'égalité des sexes, l'émancipation des femmes, la pleine jouissance des droits humains par les femmes et l'éradication de la pauvreté sont essentiels aux développements économiques et sociaux, et insiste sur le rôle vital des femmes en tant qu'agents de développement.

La Journée internationale de la femme offre l'occasion de se situer par rapport aux Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) pour les femmes, comme celui du plein-emploi et d'un travail décent pour tous, y compris les femmes et les mineurs. Peu de progrès ont été réalisés dans ce domaine. L'écart hommes-femmes persiste dans le travail : en 2012, le taux d'emploi accusait un écart de 24,8 % entre hommes et femmes.

Onu Femmes a été mis en place en 2010 afin d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de l'Onu relatifs à l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes. Cette entité soutient le rôle fondamental de la femme, pierre angulaire de la production de nourriture et de la sécurité alimentaire. Elle vise à éliminer les restrictions légales à l'émancipation économique des femmes – droits fonciers et droits d'héritage, droits d'accès au crédit ; à assurer des déplacements migratoires plus sûrs ; à garantir une protection sociale et des droits de travail égaux, que ce soit dans l'économie formelle ou informelle ; à encourager les initiatives qui augmentent les opportunités de travail rémunéré pour les femmes. Ce sont là des mesures qui peuvent engendrer des changements dans les relations hommes-femmes, et apporter aux femmes une plus grande estime d'elles-mêmes et un plus grand respect social, leur accorder une plus grande influence dans les choix de vie, par exemple leur permettre de refuser un mariage trop précoce, leur donner un rôle plus important dans les décisions prises par le foyer et la capacité à dénoncer la maltraitance.

Onu Femmes travaille à faire avancer l'émancipation féminine à travers l'éducation et les opportunités économiques. Elle agit sur le taux d'achèvement de cycles scolaires et l'amélioration des conditions scolaires pour les filles ; elle s'efforce de rendre routes et transports publics plus sûrs à travers l'Initiative villes sûres ; s'occupe du manque d'enseignantes qui ont rôle de modèle ; enfin s'intéresse aux frais de scolarité qui restent un facteur décisif pour la scolarisation des filles. Les rapports indiquent que les mères qui ont bénéficié d'au moins quelques années de scolarisation sont bien plus susceptibles d'envoyer leurs enfants à l'école.

L'OMD3 est l'objectif qui englobe toutes les questions d'égalité des sexes. Il comprend la parité dans l'éducation, dans l'émancipation par l'économie et dans la participation politique. Les indicateurs incluent : l'écart homme-femme dans l'éducation primaire et secondaire.

La parité pour le cycle primaire est l'objectif le plus proche d'être atteint à l'échelle mondiale, cependant seuls deux pays sur 130 ont atteint cette parité à tous les niveaux d'enseignement. Globalement, 40 % des emplois non-agricoles rémunérés sont occupés par des femmes, mais elles entrent sur le marché du travail toujours inégales face aux hommes, même ayant fait des études et ayant des compétences. Et concernant la proportion de sièges tenus par les femmes dans les parlements nationaux : en octobre 2013, elles comptaient pour 21,8 % des parlementaires dans les chambres basses et 19,4 % dans les chambres hautes (sénatoriales), soit une hausse respective de 12 et 10,1 % depuis janvier 1997. A ce rythme, il faudra quasiment quarante ans pour atteindre la parité dans les parlements.

Le rapport du secrétaire général de l'Onu sur la Commission de la condition de la femme (CSW), en 2013, incluait une analyse des limites des OMD intitulée *Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement pour les femmes et les filles*. Les trois indicateurs inclus dans OMD3 analysent des paramètres importants dans l'inégalité des sexes, mais restent incapables d'aborder les problèmes critiques tels que la violence contre les femmes, les inégalités de répartition des tâches non-rémunérées, l'accès limité des femmes au patrimoine, la violation des droits et de la santé des femmes en matière de sexualité et de reproduction, et leur participation

inégale dans les prises de décisions privées et publiques, au-delà des parlements nationaux. Le rapport met l'accent sur le fait qu'à moins que tous les aspects des inégalités hommes-femmes soient abordés, la teneur des OMD pour l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ne peut être atteinte. Il est primordial que les dirigeants mondiaux s'attaquent à ces problèmes dans les OMD post-2015.

Sources : unwomen.org ; un.org
Thématiques : femmes
Rubrique : Tendances